



Mesures contre le terrorisme : il faut aussi combattre la délinquance financière.



Devant le Parlement réuni en congrès, le Président de la République a annoncé des dépenses supplémentaires pour renforcer certains services de l'État, dont les douanes au sein de « Bercy ». Il a déclaré assumer ces dépenses en avançant que le pacte de sécurité primait le pacte de stabilité.

Première organisation syndicale de « Bercy », la fédération Solidaires Finances prend acte de la création de postes au sein des douanes, mais précise que celles-ci s'élèveront à 530 postes « nets » en deux ans. En effet, sur les 1000 créations prévues s'imputeront les suppressions d'emplois prévues pour 2016 et 2017 (soit 215 en 2016 et 255 en 2017). Il y a de quoi être pour le moins étonnés de voir que les suppressions d'emplois prévues dans une loi de finances 2016 non votée (donc non applicable) et une loi de finances 2017 dont le contenu ne sera connu qu'en septembre 2016 sont considérées comme « actées »...

Ces annonces d'urgence ciblées sur la sécurité négligent une dimension essentielle : « frapper les réseaux terroristes et mafieux au portefeuille ». Pour cela, il eut fallu annoncer des orientations précises visant également le renforcement des services de l'État engagés dans la lutte contre la délinquance financière. Si les douanes, la justice et la police y participent, la direction générale des finances publiques (DGFiP), via ses services de recherche et de contrôle par exemple, est également concernée mais a été oubliée...

Dans le contexte actuel, le risque est donc de voir les renforcements être essentiellement tournés vers la sécurité physique des personnes et des biens (une mission régalienne de l'État qui doit effectivement être assurée) mais de constater un déséquilibre au détriment des services assurant des missions de contrôle. Le pacte de sécurité est donc incomplet et, s'il prime le pacte de stabilité, le pacte de cohésion sociale demeure étrangement absent des récentes décisions budgétaires.

Pour Solidaires Finances, il reste à renforcer la capacité de l'État à combattre la délinquance financière, ce qui suppose de :

- **Renforcer en moyens humains et juridiques** les services du Ministère des finances engagés dans la lutte contre la délinquance financière : il en va ainsi de la douane (le Service national de la douane judiciaire, la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières), la DGFiP (les services de recherche locaux, les Brigades de contrôle de recherche, et au niveau national, la Direction nationale des enquêtes fiscales ou encore les services de programmation et de contrôle fiscal) ou encore de Tracfin.
- **Donner les moyens aux services** du Ministère de l'économie engagés dans le contrôle des installations sensibles et dans le contrôle public économique (la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes notamment).
- **Favoriser la coopération entre ces services** aux technicités différentes et complémentaires.

Au-delà du renforcement global de ces services (toujours nécessaire et ce de longue date) **et des annonces récentes, les mesures prises au nom de la sécurité ne doivent pas oublier de prendre véritablement en compte ces missions.**